Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 10 (1898)
Heft: 1

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FAITS DIVERS

Un banquet.

S'asseoir à une table nombreuse et bien servie, entendre des toasts, y répondre, s'animer vers la fin et rentrer au petit jour, ce sont là choses courantes dans notre Suisse. Je ne puis les condamner, car elles font partie intégrante de la vie de société, qui est un des meilleurs remparts contre la centralisation socialiste, qui tend à faire de l'Etat un maître unique et omnipotent. On appelle cela de l'étatisme (il serait préférable de dire du statisme), mais qu'on l'appelle comme on voudra, c'est une dangereuse utopie, et, si c'est à proprement parler le contraire de l'anarchie, c'est le plus sûr moyen d'y arriver.

Vivons donc de notre vie de société, banquetons et luttons ferme contre le statisme. Mais je m'aperçois que je fais de la politique et j'en demande pardon à mes lecteurs, car je voulais seulement leur dire que le 22 janvier dernier la Sociéte genevoise de photographie se réunissait, à huit heures du soir, dans les salons du Restaurant du Lac, où un excellent menu lui était servi par MM. Henrioud frères. Un orchestre de cinq musiciens, dissimulé derrière un paravent ne tardait pas à faire hausser le ton des conversations.

Les Sociétés photographiques de Chambéry, de Lausanne et de Neuchâtel avaient été invitées à se faire représenter. Ces deux dernières se sont excusées, tout en approu-

vant complètement l'idée d'un banquet annuel ; quant à la première, il faut croire que sa lettre a été égarée par la poste, car aucune réponse n'est parvenue au Comité.

Au dessert, notre président souhaite la bienvenue à la Société et forme le vœu que d'autres réunions semblables aient lieu chaque année pour resserrer les liens qui unissent les membres entre eux. Il porte son toast à l'avenir de la Société de photographie.

M. E. Demole, bien que partisan des changements fréquents de la présidence, désire cependant porter son toast à M. le Dr E. Batault, qui pendant cinq années a si habilement dirigé la Société.

M. le Dr Batault remercie pour les paroles qui viennent d'être prononcées. Il est aussi persuadé de l'avantage qu'il y aurait à nommer plus souvent le président. Il désire associer dans le même toast celui qui fut son prédécesseur et qui malheureusement n'a pu, de Bordeaux, se rendre à l'invitation de ce soir, M. H.-C. Nerdinger, puis son successeur et digne président, M. le Dr A. Mazel.

A ce moment, on voit entrer dans la salle une sorte de paysan en blouse bleue, le chapeau sur la tête et la pipe aux dents, un vrai modèle d'Arbusigny. Les garçons de salle s'apprêtent à le faire sortir, mais il se fait connaître et commence son récit. Impossible d'en rendre compte.

Disons seulement que M. Albert Gos a tenu la Société sous le charme par des récits rustiques du plus haut comique. Le rire a du bon, mais quand il touche aux larmes, il devient presque pénible et c'est ce qui a eu lieu à maintes reprises.

M. Albert Gos a montré qu'il était artiste jusqu'au bout des ongles. Sa façon de se grimer en paysan, sa mimique si naturelle et sa faconde paysannesque dénotent un talent d'observation remarquable. Mais ce peintre distingué a

charmé la Société d'une autre façon, en faisant rendre à son *stradivarius* les sons les plus émouvants. C'est grâce à lui, à ses talents variés et à son inépuisable complaisance que la Société a dû de passer des moments vraiment charmants.

M. d'Illin a un talent tout spécial pour imiter le paysan russe dans toutes les phases successives de l'ivresse, jusqu'au dénouement y compris. M. d'Illin a du reste une fort belle voix et s'est fait apprécier dans ses chansons russes.

Enfin, M. Wallner a clos la série des productions par de charmantes romances.

Mais nous serions incomplet si, avant de prendre congé du lecteur, nous ne signalions pas la façon distinguée avec laquelle M. M. Dubois a rempli les fonctions de major de table.

En somme charmante soirée qui a laissé à chacun le désir de la voir se renouveler.

Membre distingué.

Dans sa dernière séance, la Société genevoise de photographie a reçu, comme membre actif, M. Léon Niepce, petit neveu du célèbre inventeur de la photographie. M. Niepce qui a fait comme officier plusieurs campagnes en Afrique est tout récemment parti pour un voyage en Tunisie et en Algérie. Comme amateur de premier ordre, il emporte un respectable bagage photographique.

M. Niepce pourrait-il ne pas être un amateur distingué avec le nom qu'il porte ? Noblesse oblige.

Echos et Nouvelles.

Les rayons X n'auront pas fait long feu à la douane française ; en effet, M. Pallain, directeur général à Paris, vient de prescrire que les bagages des voyageurs ne seront plus soumis à l'inspection à l'aide des rayons X.

Le motif donné est que l'opinion publique est hostile à ce moyen qui favorisait par trop la curiosité indiscrète de la douane.

Ne serait-ce pas plutôt, parce que la douane avait trop tôt chanté victoire et qu'elle s'est aperçue un peu tard de l'insuffisance du procédé.

L'opinion publique a bon dos et nous préférons appliquer l'adage transformé :

A savant, savant et demi.
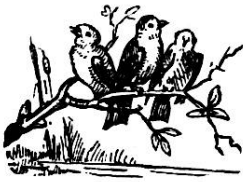
(La Photographie pour tous.)